

DEC150961DR18

Décision portant nomination de M. Jean-François MIGDAL aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR8207 intitulée Unité Matériaux Et Transformation

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC142119DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n°8207 intitulée Unité Matériaux Et Transformation et nommant M. Alexandre LEGRIS en qualité de directeur ;

Considérant que M. Jean-François MIGDAL a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'INRA du 06/07 au 08/07/2004 et le 17/09/2012,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Jean-François MIGDAL, T, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°8207 intitulée Unité Matériaux Et Transformation, à compter du 01/01/2015.

M. Jean-François MIGDAL exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Jean-François MIGDAL est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Lille, le 25/03/2015

Le directeur de l'unité
Alexandre LEGRIS

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Françoise PAILLOUS

